

RÈGLEMENTS DES CONCOURS

En 2012, le hameau de Port-au-Persil fêtera le 200^e anniversaire l'arrivée du premier habitant sur son territoire. Ainsi, la municipalité de Saint-Siméon veut souligner l'évènement qui a permis la fondation de ce site enchanteur qu'est Port-au-Persil.

Afin de faire ressortir ce qu'il y a de plus beau de Port-au-Persil, le comité organisateur lance des concours qui permettront à ceux qui ont su saisir l'essence de Port-au-Persil de gagner de généreux prix.

Le concours est ouvert à toute la population de Port-au-Persil et de Saint-Siméon, de la grande région de Charlevoix et aux admirateurs et visiteurs de Port-au-Persil provenant du Québec ou d'ailleurs.

Les concours débutent dès le **17 mars 2011 à 10 h** et la date limite des envois est fixée au **1^{er} novembre 2011 à 16 h 30**. Les textes, les peintures et les photos peuvent être déposés ou postés, selon le cas, dans une enveloppe cachetée, avec la mention ***concours 200^e de Port-au-Persil*** et accompagnés du formulaire de participation dûment rempli, au bureau municipal : **502 rue Saint-Laurent, C.P. 98, Saint-Siméon (Québec), G0T 1X0**; ils peuvent également être transmis par courriel à l'adresse suivante : info@saintsimeon.ca.

Les œuvres seront exposées, principalement à l'occasion du Carnaval de Port-au-Persil à l'hiver 2012, et seront soumises à un vote populaire par catégorie. Les œuvres gagnantes seront exposées lors des célébrations à l'été 2012 et trois prix par catégorie d'âge seront décernés à cette même occasion.

LES TEXTES

Thématique du concours

Les textes doivent être en lien avec Port-au-Persil. Ils peuvent être cocasses, comiques, mystérieux, dramatiques, touchants ou émouvants. Ils peuvent raconter un fait récent ou passé, décrire un personnage ou un paysage, exprimer une émotion ou relater un souvenir.

Textes admissibles

Les textes peuvent prendre le style de la prose, de la poésie, de la nouvelle ou du conte. Ils doivent être intégrés dans un paragraphe ou quelques pages, mais qui ne dépassent pas 750 mots (ce qui équivaut à environ 3 pages). Les textes doivent être originaux et ne doivent jamais avoir été édités par le passé.

Modalité de participation

Chaque participant pourra soumettre un maximum de trois textes. Ceux-ci seront jugés sur leur pertinence par rapport au sujet et sur la qualité de l'écriture.

Les textes seront identifiés à l'aide d'un numéro pour sauvegarder l'objectivité et l'anonymat dans le processus de sélection et de vote populaire.

Catégories

Les textes ou extraits de textes choisis seront lus et exposés, principalement à l'occasion du Carnaval de Port-au-Persil à l'hiver 2012, et seront soumis à un vote populaire par catégorie d'âge :

- 13 à 18 ans
- 19 ans et plus

Un comité de sélection, composé de cinq personnes qui n'auront pas le droit de participer au concours, choisira les textes qui répondent le mieux aux critères mentionnés ci-haut. Les œuvres gagnantes seront lues et exposées lors des célébrations à l'été 2012 et trois prix par catégorie d'âge seront décernés à cette même occasion.

Concession des droits

Les auteurs des textes soumis au concours devront accepter que la municipalité expose leurs œuvres en divers endroits, comprenant le réseau internet, et les utilisent tant dans le cadre des fêtes du 200e de Port-au-Persil que pour la promotion de Port-au-Persil.